



## RECRUTEMENT INTERNE / DELAI DE CANDIDATURE

Par **lilitAH**, le **27/09/2021** à **00:08**

Bonjour,

J'ai eu un refus suite à une candidature pour un recrutement interne cependant c'est ma collègue qui a été retenue en sachant qu'elle a postulé à ce poste 3 jours après la date limite de candidature.

Cela ne respecte pas l'égalité des chances, car cette collègue ne respecte pas le délai de candidature, que dit la loi sur un tel cas de figure svp? Est-ce légal?

Par **lilitAH**, le **27/09/2021** à **00:12**

Bonjour,

Que dit la loi concernant les formations d'adaptation en interne? Quel est le quota? Si des collègues arrivées après votre embauche, bénéficient de ces formations et que vous en avez qu'une cela est-il considéré comme une inégalité des chances? Quel recours?

Par **morobar**, le **27/09/2021** à **14:45**

Bonjour,

Rien ne parait illégal compte tenu de vos propos.

Il apparait à l'employeur que votre profil n'est pas retenu pour l'emploi vacant.